



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2011

L'an deux mille dix, le 29 mars, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Ginette VIVIAN, Bénédicte VIVIAN, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Luc ROSSET, Christophe GUITTON, Jean-François BOCQUET, François FOSSOUX, Olivier VORMS.

Secrétaire de séance : Ginette VIVIAN

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

1- Approbation du procès-verbal du CM du 28 février 2010

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

A noter : concernant la demande des élus, lors du CM précité, de recevoir un exemplaire complet des statuts ainsi que l'organigramme de la CCFU, Monsieur le Maire est toujours dans l'attente des documents.

2- Délibérations

2011-14 : rémunération de l'agent recenseur

Monsieur le Maire donne lecture du décompte de la rémunération (1254 euros net) à verser au recenseur. Cette somme est prévue au budget 2011. Par ailleurs l'INSEE verse une subvention à la commune recensée. La délibération est votée à l'unanimité.

A noter : Olivier Vorms pose la question de l'opportunité de faire un recensement intermédiaire en 2013, compte-tenu de l'augmentation attendue des habitants avec les programmes de logements qui seront réalisés dans les deux prochaines années. Ce recensement à charge de la commune permettrait d'augmenter la Dotation Globale de Fonctionnement que l'Etat verse annuellement au prorata du nombre d'habitants.

2011-17 : création d'un poste de travail pour un CAE/CUI

Monsieur le Maire, rapporteur, expose aux conseillers : Pour remplacer Mme Denise Morel sur les postes de garderie périscolaire et de la cantine, il est indispensable de créer un poste de travail. Ce poste est ouvert pour un emploi de 20 heures mensuelles et sera adapté en fonction des besoins. La délibération est votée à l'unanimité

3- Arrêtés

Lecture de l'arrêté 2011-12 du 8 mars 2011, arrêté portant sur l'avancement d'échelon, après avis favorable de la Commission Administrative Paritaire, de Mme Marie-Claire PARENT.

Lecture de l'arrêté 2011-18 du 28 mars 2011, arrêté portant sur la signature d'un contrat de travail en CUI pour Mme Annick GOLLIET, qui a été retenue lors du recrutement sur le poste de la garderie et la cantine périscolaires ainsi que la mairie. Ce contrat de travail est signé pour 6 mois à compter du 4 avril et peut-être renouvelé. Mme GOLLIET travaillera en binôme avec Mme MOREL afin d'acquérir les qualifications nécessaires pour la remplacer sur son poste.

4- Commissions communales

Voirie/bâtiments (rapporteur Jean-François Bocquet)

Divers devis sont à l'étude pour des travaux à l'école qui sont à réaliser lors des vacances scolaires de printemps.

Le projet portant sur la sécurité des piétons sur les routes de Sillingy et du Julliard, sera étudié sur la base d'une étude réalisée en 2003. Ce projet prend en compte le nécessaire alignement des propriétés par rapport à la route et se fera en concertation avec les propriétaires concernés.

Lors de la réunion de travail de la commission le 4 avril, une décision sur les travaux prioritaires sera prise au regard des moyens financiers étudiés lors de la préparation du budget 2011.

Le fauchage des talus sur la commune et la réparation du revêtement du chemin des Savus feront l'objet de demandes de devis.

Sur la commune de Nonglard, un arrêté sera pris et des panneaux de signalisation seront installés pour limiter la circulation des poids lourds à 3,5 tonnes sur la route de Quincy et 19 tonnes sur la route de Sillingy après accord avec la commune de Sillingy.

Finances (rapporteur Christophe Guitton)

Les budgets 2011 seront finalisés et présentés aux élus pour approbation et vote lors du Conseil Municipal du mois d'avril.

A noter : pour respecter la date officielle du 30 avril pour le vote des budgets, le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 26 avril (le lundi étant un jour férié).

Sentiers (rapporteur Milène Bournay)

Les élus concernés et les étudiants de l'IER de Poisy impliqués dans le dossier vont rencontrer prochainement le maire de Vaulx pour étudier la création d'un cheminement entre les communes de Nonglard et Vaulx.

5-Vie Locale (rapporteur Olivier Vorms)

Pour la journée annuelle de l'environnement, en mai, une réflexion est en cours pour cibler l'action communale à mettre en place.

6- Commissions intercommunales CCFU

Acteurs économiques : Luc Rosset nous expose que la commission travaille sur le projet d'édition d'une plaquette indiquant les coordonnées de tous les artisans des communes de la CCFU. Le coût de cette dernière serait en partie réglé par une carte d'adhésion proposée aux artisans qui souhaiteraient être inscrits sur la plaquette.

Gestion environnement : Ginette Viviant nous rapporte dans les grandes lignes le rapport annuel de la société chargée de collecte des déchets :

- En 2010 le tonnage collecté est en baisse de 6% (3271,14 tonnes).
- La CCFU va se doter de 6 conteneurs enterrés et de 5 conteneurs aériens (emballages ménagers, verres, papiers) pour répondre aux besoins ciblés des différentes communes. Une consultation des prix des conteneurs enterrés a été lancée auprès de 3 fournisseurs.
- **Concernant la collecte des objets encombrants, un nouveau système d'information à la population est à l'étude. Pour Nonglard, la date retenue est le lundi 17 octobre 2011. Cette information sera mise en ligne sur le site de la commune de Nonglard et notée sur le compte-rendu du Conseil Communal de septembre.**

Service à la personne : le portage des repas est toujours à l'étude et devra intégrer une analyse financière. En effet, la CCFU devra trouver des recettes pour faire face à la dépense engendrée.

Comité Bassin Fier et Lac : des actions ciblées autour de l'élément eau seront étudiées et pourront faire l'objet de subventions.

7- Divers

Le Conseil Général a modifié la signalétique au sol de la route départementale entre Nonglard et Lovagny : une ligne blanche a été mise en place sur une partie du tronçon, à la sortie de Nonglard. Un arrêté du Conseil Général sera pris pour officialiser cette nouvelle directive. Malheureusement, la vitesse n'a pas été limitée malgré la configuration de la route et la vitesse excessive des automobilistes empruntant quotidiennement ce trajet.

Suite à la catastrophe humanitaire et écologique au Japon, Monsieur Mudry, Président de l'Association des Maires, interpelle les élus dans une lettre pour les sensibiliser aux dangers naturels (séisme et autres) qui pourraient survenir dans notre pays.

Les élus prennent acte de ce courrier et réfléchiront sur les moyens à mettre en place pour avertir la population en cas de séisme naturel ou autres dangers. La société SAE sera mandatée pour faire des essais de sonnerie de cloche (type tocsin) pour Nonglard.

La Préfecture nous informe qu'un rassemblement des "motards en colère" aura lieu les 10 et 11 avril prochains et que leur circuit passe par Nonglard.

Monsieur Jean-Pierre Candil, Trésorier Principal de Seynod, nous a informé par courrier de son départ et a remercié la mairie pour sa collaboration efficace avec les services mentionnés. M. Claude THOMAS est notre nouvel interlocuteur depuis le début du mois.